



ANNÉE 2015,
DÉCEMBRE, NO 28

BULLETIN MUNICIPAL

À TOUTE LA POPULATION, NOUS VOUS SOUHAITONS
DES VŒUX DE BONHEUR, DE GAÏÉTÉ POUR CE NOËL
ET QUE SE RÉALISENT TOUS VOS DÉSIRS.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE

Décembre 2015

dim.	lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Janvier 2015

dim.	lun.	mar	mer	jeu.	ven.	sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Horaire d'ouverture

Lundi : 8h30 à 16h30

Mardi : Fermé

Mercredi : 8h30 à 16h30

Jeudi : 8h30 à 16h30

Vendredi : 8h30 à 16h30

BUREAU FERMÉ :

Monsieur Yvan Mathieu, inspecteur en
bâtiment et en environnement est pré-
sent le vendredi, mais absent durant la
période des fêtes.

DANS CE NUMÉRO :

HORAIRE D'OUVERTURE	1
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2016	1
CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES ORDURES ET RÉCUPÉRATIONS	2
FACILITONS LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT	2
PROPRIÉTAIRE DE PUIXS?	3
PROGRAMME RÉNORÉ-GION	4
UNE SUBVENTION EST OFFERTE AUX AÎNÉS	5
CET HIVER, AVANT DE PRENDRE LA ROUTE SUR-VEILLEZ LA MÉTÉO!	5-6
COURS D'INITIATION À L'INFORMATIQUE POUR LES AÎNÉS	7
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON	8-9-10-11
COMITÉ DES LOISIRS STE-CÉCILE-DE-WHITTON	11-12-13-14
BIBLIOTHÈQUE STE-CÉCILE	15-BROCHURE
TOURNOI HOCKEY BOTTINE	16
CERCLE DES FERMIERES	17
POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN ESTRIE	18-19
CALENDRIER 2016	20

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2016

- | | |
|----------------|--------------|
| ⇒ 11 janvier | ⇒ 1 février |
| ⇒ 7 mars | ⇒ 4 avril |
| ⇒ 2 mai | ⇒ 6 juin |
| ⇒ 4 juillet | ⇒ 15 août |
| ⇒ 12 septembre | ⇒ 3 octobre |
| ⇒ 7 novembre | ⇒ 5 décembre |

CHANGEMENT DANS LA COLLECTE DES ORDURES ET RÉCUPÉRATIONS DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Durant la période des fêtes, la collecte de récupération prévue le 25 décembre 2015 sera devancée au **24 décembre 2015** et la collecte de vidange du 1er janvier 2016 sera devancée au **29 décembre 2015**. N'oubliez pas de placer votre bac au chemin la veille de la collecte.



FACILITONS LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

En vertu du Code de sécurité routière du Québec (section 1, c.VI, art. 498), «il est défendu à toute personne» de mettre ou déposer de la neige dans la rue, sur les trottoirs et les places publiques, car cette action peut occasionner des bris de nos équipements à neige et ainsi retarder le déblaiement des routes.

De plus, nous vous rappelons qu'il est très important pour l'entretien hivernal des chemins, que vous déposiez, le jour de la cueillette, **vos bacs à l'intérieur de votre cour et non dans la voie publique**. L'empiètement sur la voie publique oblige les conducteurs des camions à devoir contourner vos bacs et ainsi, cela nuit à l'entretien et pourrait même être très dangereux si une automobile venait de la voie inverse.

Dans le but d'agir plus rapidement advenant un incendie, les services d'urgence doivent absolument avoir accès facilement et rapidement aux bornes-fontaines. C'est la raison pour laquelle, il est défendu, de déposer la neige ou tout autre objet près ou autour des bornes d'incendie.

Nous vous informons qu'il est de votre devoir d'entretenir les ponceaux d'entrée qui pourraient se situer en bordure de votre terrain. Avec l'arrivée de l'hiver, il est primordial que ces ponceaux soient libérés de toute obstruction afin de permettre le libre écoulement de l'eau. Un mauvais entretien de ces ponceaux pourrait provoquer des inondations résidentielles, ou des inondations sur les routes pouvant causer d'importants dommages.

Également, nous vous rappelons que vous êtes responsables des accidents pouvant survenir par votre faute, et vous pourriez être poursuivis devant les tribunaux pour les dommages matériels ou autres.

La prévention s'avère la meilleure option!

Propriétaire de puits?

Le saviez-vous?

Votre eau peut être claire, inodore et agréable à boire, mais contenir des bactéries et des produits chimiques pouvant affecter votre santé.

Les dispositifs de traitement souvent installés pour améliorer l'apparence de l'eau (ex. : adoucisseur, filtre au charbon actif, filtre au sable vert) n'éliminent pas les principaux risques à la santé.



C'est votre responsabilité de vous assurer de la qualité de votre eau potable afin de prévenir les problèmes de santé

Que faut-il faire analyser?

LES BACTÉRIES* : Analyser au moins 2 fois par année

- Risque de nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre.
- Présence causée par l'activité humaine et animale.

*L'analyse inclut les coliformes totaux et fécaux, *E. coli*, entérocoques et colonies atypiques.

LES NITRATES : Analyser 1 fois par année

- Diminuent le transport d'oxygène dans le sang. Les femmes enceintes et les nourrissons sont plus vulnérables.
- Présence due aux activités agricoles et aux fosses septiques.

L'ARSENIC : Analyser au moins 1 fois

- Substance cancérigène, naturellement présente dans le sol, **particulièrement en Estrie et dans l'est de la Montérégie**

Quand?

Au printemps et à l'automne (en période de dégel ou de fortes pluies) ou si votre eau a changé d'aspect, de goût ou d'odeur.

Où?

Dans un **laboratoire accrédité** par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, tels que :

- Groupe EnvironeX – Laboratoire d'analyses SM à Sherbrooke : 819 566-8855 et Longueuil : 514 332-6001
- Groupe EnvironeX - Biolab à Thetford Mines : 1 800 250-1516
- Biovet inc. - Saint-Hyacinthe : 450 771-7291

Certains laboratoires offrent aussi la possibilité de commander une trousse d'analyse et de la faire livrer chez vous. Des coûts peuvent y être associés.

Pour plus de détails sur les analyses à réaliser, les laboratoires accrédités, la signification des résultats obtenus, les effets à la santé et les solutions possibles s'il y a contamination, nous vous invitons à consulter :

« **La qualité de l'eau de mon puits** » sur le site du **MDDELCC** : www.mddelcc.gouv.qc.ca

« **Eau potable** » du site du **CIUSSS de l'Estrie CHUS** : www.santeestrie.qc.ca

Si vous soupçonnez des problèmes de santé liés à la qualité de votre eau, communiquez avec **Info-Santé 8-1-1**



Programme RénoRégion

Le député de Mégantic, Ghislain Bolduc a annoncé la mise en place du programme RénoRégion. Le programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste à améliorer les conditions d'habitation en milieu rural qui sera très bénéfique pour les habitants du comté de Mégantic.

Admissibilité

Le programme s'adresse aux propriétaires d'un logement qui doit occuper l'habitation à titre de résidence principale et qui fait la demande d'aide financière.

Le revenu annuel du ménage du propriétaire-occupants ne doit pas dépasser le revenu maximal admissible, lequel varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

Le propriétaire n'est pas admissible au programme s'il a bénéficié des programmes RénoVillage ou Logement abordable Québec depuis dix ans ou du programme Réparations d'urgence au cours des cinq dernières années.

Travaux

La résidence devra nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$ touchant la structure, la plomberie, le chauffage, l'électricité, les murs extérieurs, la toiture ou les ouvertures. L'aide gouvernementale maximale est de 12 000 \$

Inscription

1. Vous devez d'abord communiquer avec la MRC du Granit au 819-583-0181. On déterminera si votre demande est admissible au programme et on vous indiquera, le cas échéant, les documents que vous devez fournir pour constituer votre dossier.
2. Par la suite, un inspecteur accrédité ira visiter le bâtiment pour dresser la liste des travaux admissibles qui seront consignés dans un devis. Sur la base de ce devis, vous devrez obtenir une ou des soumissions d'entrepreneurs possédant une licence de la RBQ.
3. La MRC du Granit complètera votre dossier, vous fera parvenir un certificat d'admissibilité indiquant le montant auquel vous aurez droit à la fin des travaux si toutes les conditions sont respectées.

« Notre gouvernement est soucieux d'améliorer les conditions d'habitation des ménages en milieu rural. Le programme RénoRégion représentera aussi un apport économique supplémentaire pour les régions, en plus de favoriser le maintien en bon état des résidences privées et l'occupation du territoire hors des grands centres. Ce programme se veut également un outil supplémentaire afin de maintenir les personnes âgées plus longtemps à domicile, tant que leur condition leur permet » a déclaré le député de Mégantic.

Pour connaître tous les conditions, les travaux admissibles et pour plus de renseignements sur le programme RénoRégion

http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/reparations_en_region.html

UNE SUBVENTION EST OFFERTE AUX ÂÎNÉS QUI ONT SUBI UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DE TAXES MUNICIPALES.

Pour les années de taxation municipale 2016 et suivantes, tout aîné peut avoir droit à une subvention qui vise à compenser en partie l'augmentation des taxes municipales à payer à l'égard de sa résidence, à la suite d'une hausse significative de la valeur de celle-ci.

Conditions d'admissibilité

L'aîné peut demander cette subvention s'il remplit toutes les conditions suivantes:

- sa résidence est une unité d'évaluation entièrement résidentielle comportant un seul logement et elle constitue son **lieu principal de résidence**;
- il est **responsable du paiement du compte de taxes municipales** pour l'année 2016;
- au 31 décembre de l'année d'imposition 2015
 - ⇒ Il résidait au Québec;
 - ⇒ Il avait **65 ans ou plus**;
 - ⇒ Il était propriétaire de sa résidence depuis au moins 15 années consécutives;
- Son revenu familial pour l'année d'imposition précédente est de **50 000 \$ ou moins**.



Remplir le formulaire *Subvention pour aînés relative à une hausse de taxes municipales* (TP-1029.TM) et reporter le résultat inscrit à la ligne 43 du formulaire à la ligne 462 de sa déclaration de revenus pour l'année et joindre le formulaire à cette déclaration.

N'hésitez pas à partager cette information avec vos proches!

Cet hiver, avant de prendre la route
SURVEILLEZ LA MÉTÉO !



C'est une bonne idée que de visiter le site www.meteo.gc.ca/forecast/canada/index_f.html?id=QC pour connaître les prévisions météorologiques locales **avant de quitter la maison**. Environnement Canada produit des avertissements lorsqu'il prévoit de grosses tempêtes, des chutes de neige abondantes, de la pluie ou de la bruine verglaçante, des vagues de froid intense ou de forts vents. Vous pouvez même vous abonner pour recevoir les alertes météo par courriel en vous inscrivant à cette page Internet :

www.ecalertezmoi.meteo.gc.ca

Pour vérifier les conditions routières locales, consultez ce site www.quebec511.info/fr/Diffusion/EtatReseau/Default.aspx

L'hiver est là. Ne faites pas les idiots - Préparez-vous plus tôt

Préparez-vous à l'annonce d'une tempête hivernale ou de grands froids

Si une tempête hivernale ou de grands froids sont annoncés :

- assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau et de nourriture, et suffisamment de combustible;
- ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance;
- déneigez ou faites déneiger votre toiture au besoin.

Agissez prudemment lors d'une tempête hivernale ou de grands froids

Appliquez certaines règles de sécurité :

- évitez tout déplacement superflu et reportez les rendez-vous non essentiels;
- appelez les personnes vulnérables de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être;
- utilisez les systèmes de chauffage d'appoint conformément aux instructions des fabricants;
- assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée par une accumulation de neige;
- communiquez avec votre municipalité pour signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (bris d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée, etc.);
- écoutez les médias pour connaître les consignes des autorités et être informé des interruptions de service ou des services exceptionnels mis à votre disposition.

➡ Signalez toute panne de courant à Hydro-Québec, au numéro 1 800 790-2424.

Surveillez les engelures et les symptômes d'hypothermie

Par grand froid, évitez les sorties prolongées à l'extérieur. Si vous allez dehors, habillez-vous en conséquence pour éviter les blessures causées par le froid, comme les engelures (engourdissement, pâleur et dureté de la région atteinte). Les engelures se soignent à la maison, sauf dans les cas graves, en réchauffant lentement les régions atteintes. Évitez de frotter et de masser les régions affectées afin de ne pas endommager la peau.

Surveillez aussi tout symptôme d'hypothermie. L'hypothermie se produit lorsque la température du corps s'abaisse au-dessous de 35 °C (95°F). À l'intérieur d'un bâtiment, il y a risque d'hypothermie lorsque la température ambiante est inférieure à 15,5 °C (60 °F).

Les symptômes d'hypothermie sont les suivants :

- grands frissons persistants;
- extrémités (doigts, orteils, nez et oreilles) et joues froides;
- raideurs musculaires pouvant entraîner un manque de coordination;
- comportement anormal et confusion;
- étourdissements et, parfois, vision embrouillée.

Les efforts physiques lors d'un froid intense et l'hypothermie augmentent le risque d'arrêt cardiaque. Communiquez avec Info-Santé, au numéro 811, pour obtenir un avis médical si vous ou une personne proche présentez des symptômes d'hypothermie. Composez le 911 en cas d'urgence médicale.

En attendant l'arrivée de secours, prenez soin d'une personne qui présente des symptômes d'hypothermie de la façon suivante :

- assurez-vous que ses vêtements sont secs;
- enveloppez-la dans des couvertures chaudes, sans serrer, en recouvrant bien sa nuque et sa tête;
- faites-lui boire une boisson tiède sucrée sans alcool, car l'alcool augmente la sensibilité au froid;
- évitez de la soumettre à des changements trop brusques de température, par exemple évitez de lui faire prendre un bain chaud ou de la laisser à proximité d'une source de chaleur intense;
- suivez à l'aide d'un thermomètre l'évolution de sa température;
- gardez-la éveillée et immobile.



Cours d'initiation à l'informatique pour les aînés débutants à Ste-Cécile de Whitton pour seulement 25\$

Quand ? Fin janvier

Portables fournis par La Table de concertation des personnes aînées de la MRC du Granit

Nombre maximum d'inscriptions: 8 personnes

Endroit: Ancien hôtel de Ville 4557 rue Principale, Ste-Cécile de Whitton

Faites vite les places s'envolent!

Le projet a été offert dans plusieurs municipalités et nous souhaitons offrir cette formation **aux aînés de votre municipalité**. Les cours pourraient avoir lieu à la fin janvier 2016.

La Table de concertation des personnes aînées de la MRC du Granit a obtenu pour une deuxième année, une subvention de la Conférence Régionale des Élus de l'Estrie afin d'offrir aux aînés débutants des cours d'initiation à l'informatique.

La Table de concertation fournit 8 ordinateurs portables et se déplace dans les différentes municipalités.

Nous prévoyons offrir 2 cours par semaine d'une durée de 1.5 h. et ce pendant 8 semaines. Des accompagnateurs de toute génération doivent être recrutés afin de faciliter le déroulement de la formation.

Des groupes de 8 personnes aînées (**débutants en informatique**) doivent être formés. Des coûts d'inscription de 15 \$ par personne sont demandés ainsi que 10 \$ pour le manuel de l'élève qui sera fourni aux participants.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec moi par courriel ou par téléphone au **819-582-4162**.

Johanne Bastien, agente de développement
Table de concertation des personnes aînées
de la MRC du Granit

PIQUE-NIQUE SUR L'HERBE 2015

Nous avons été honorés de la présence de notre mairesse, **Mme Diane Turgeon**, de **Mme Esthelle Larouche et Linda Gosselin**, conseillères, au pique-nique sur l'herbe en août dernier. Elles ont reçu les nouveaux bébés et les nouveaux arrivants avec toute la cordialité qui fait honneur aux résidents de Ste-Cécile.

Ce pique-nique dont nous voulions faire une occasion estivale de rassemblement n'a pas obtenu l'attention ni la participation souhaitée. Donc, ce projet ne sera pas reconduit à l'avenir.

BABILLARD



C'est ce modèle de babillard qui a été construit au coin de la route 263 et de Principale. (Merci aux constructeurs M. Daniel Boulanger et M. Gaétan Fillion)

Il y aura une section réservée à chaque comité de la municipalité pour y afficher les informations qu'il souhaite rendre publiques. De plus, les événements, les activités et les fêtes y seront affichés.

JETEZ-Y UN COUP D'ŒIL DE TEMPS EN TEMPS, soit en allant chercher le courrier, en allant au guichet de la Caisse Desjardins ou à l'église afin d'être au courant de ce qui se passe chez vous.

Il reste à installer de l'éclairage de nuit. **Un gros merci pour la commandite pour l'asphalte de M. Gendron de Pavage Estrie Beauce.** Responsable: Mario Turcotte.

JEUX D'EAU



Avec la collaboration de Mmes Patricia Carrier et Marlène Bachand, agentes de la MRC, le CDSCW de concert avec le comité des loisirs du village progressent dans l'élaboration de ce projet. La demande au PIC 150 est partie depuis juin dernier et les demandes au Pacte rural et à la Caisse Desjardins ont été envoyées en novembre 2015. Le processus suit son cours et si le projet est soutenu par les différents fonds disponibles et par des commanditaires locaux et régionaux, il sera possible d'utiliser ces installations dès l'été 2016.

PRÉPARÉ PAR LISE TURCOTTE, PRÉSIDENTE CDSCW

MESSAGE IMPORTANT



Les **nouveaux résidents**
(à partir du 1er mai 2015 au 31 décembre
2015)

Et

les **parents des nourrissons**
(nés entre le 1er mai 2015 au 31 décembre
2015)

sont priés de **communiquer avec** Nicole Patry au 819-583-3287 ou
Pauline Prince au 819-583-1020



afin de recevoir une invitation au

brunch du 13 mars 2016

Au moment du *brunch*

- 🍷 vous rencontrerez les membres du conseil municipal qui vous expliqueront les us et coutumes de Ste-Cécile
 - 🍷 vous rencontrerez un représentant de chacun des comités qui vous présentera leurs services et activités ainsi que les privilèges accordés aux nouveaux résidents et aux parents des nourrissons de l'année
 - 🍷 vous recevrez un cadeau de bienvenue
 - 🍷 et vous dégusterez un bon lunch en bonne compagnie
-

Calendrier combiné des activités

2015-2016

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
 Bibliothèque Tous les 2e dimanche matin du mois Fête de l'amitié Club de l'âge d'or 17 septembre 2016	Souper spaghetti Disco costumée 10 octobre 	Souper de Noël Club de l'âge d'or Samedi 28 novembre	Fête de Noël 6 décembre 	Assemblée générale annuelle Club de l'âge d'or 20 janvier	St-Valentin Souper Club de l'âge d'or Samedi 6 février La partie en ♥ 10 février Inscription 12h45 Club de l'âge d'or Tournoi de hockey bottine Loisir Samuel Station 5-6 février
	Badminton Lundi soir 28 sept au 16 novembre 			Patinoire 	
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout
semaine de relâche  29 fév - 3 mars Brunch d'accueil Dimanche, 10h30 13 mars À confirmer 		Fête des mères et pères Club de l'âge d'or 28 mai	Fête des voisins 4 juin à confirmer  Expo-vente Cercle des fermières Pendant le fête des voisins À confirmer	Tour à vélo Familial  10 juillet à confirmer	Station Rock Loisir Samuel Station
			Service d'animation estivale et soirée de soccer  sae lundi au vendredi, soccer mercredi soir date à confirmer		

**Retour sur les activités
et dernières nouvelles...**



Souper spaghetti Soirée Disco costumée

La 4e édition du souper spaghetti et la soirée disco costumée ont eu lieu le samedi 10 octobre. Elle a attiré plus de 200 personnes, une année exceptionnelle. Lors de cette activité, les gens de tous âges ont eu l'occasion de venir s'amuser. Il y avait du plaisir pour tous et de belles surprises. C'est donc avec grand plaisir que les membres du comité des loisirs tiennent à remercier la population de leur belle participation.

Nous tenons également à remercier notre municipalité et son conseil municipal pour sa contribution financière ainsi que Polycor qui cette année nous ont offert une généreuse commandite.

Merci aussi à nos autres commanditaires :

Mr Pierre Rousseau de Meuble Rousseau ,

Mr Claude Lefebvre de LM technologies ,

Mme France Bellavance de Cabane à sucre Bellavance,

Mme Marianne Fortier de Créations Triskel,

Mme Annick Lavallé de Namasté,

et Mme Sophie Tremblay conseillère Épicure.



Grâce à eux et à vous tous, cette activité de financement fut encore une fois un beau succès.

Au nom des membres du comité et des bénévoles, merci d'encourager les activités locales pour les enfants de votre village.





C'est le dimanche 6 décembre en avant-midi à l'école Ste-Cécile que le Père-Noël et la Mère-Noël avaient annoncé leur passage dans notre village. Nous avons donc réuni les familles de Ste-Cécile pour l'occasion.

Pour faire patienter les enfants pendant que le Père-Noël et son épouse étaient en route du pôle Nord jusqu'à Ste-Cécile, nous avons eu la belle visite des bénévoles de notre Bibliothèque municipale, qui sont venus au plus grand plaisir des enfants animer un beau conte de Noël.



À l'arrivée du Père-Noël et de la Mère-Noël, les enfants étaient surexcités d'autant plus qu'ils avaient apporté avec eux quelques amis lutins ainsi qu'une tonne de beaux cadeaux.



Pour terminer ce beau moment, nous avons pu partager avec les enfants et leurs parents une bonne petite collation.



Les membres du Comité des loisirs vous souhaitent de joyeuses fêtes remplies de bons moments en famille.

La patinoire ...

Vous avez peut-être remarqué que des travaux ont été effectués à la patinoire du village cet automne. En effet, les bandes ont été repeintes et quelques réparations mineures ont été faites. Le but de ces travaux était de prolonger la durée de vie de la patinoire et de la garder en bon état.

Nous avons également fait installer des grillages protecteurs aux deux extrémités de la patinoire pour plus de sécurité autour de la patinoire lors des joutes de hockey.

Nous avons aussi remplacé les filets des 2 buts pour le plus grand plaisir de nos hockeyeurs amateurs.

Pour effectuer ces travaux, nous avons utilisé l'argent que nous avons économisé ces dernières années lors de nos activités, nous avons aussi fait appel au Fond de soutien à l'action bénévole.



message important ...

Après avoir investi un montant considérable pour la patinoire au village de Ste-Cécile, notre plus grand souhait est que la patinoire soit de retour cette année.

Pour ce faire, nous avons besoin de mettre en place une équipe de bénévoles pour faire l'arrosage et l'entretien, afin d'être en mesure d'offrir ce service qui a répondu aux besoins de plusieurs citoyens durant les hivers précédents.

Nous sommes donc activement à la recherche de personnes étant prête à donner un coup de main.

Pour ceux qui auraient un peu de temps cet hiver pour la patinoire, s.v.p. communiquer avec Pascal Perreault 819-583-6201. Merci!



À venir...Semaine de relâche 2016



Nous souhaitons vous informer que, encore cette année, nous offrirons un service de garde pour les enfants de 5 à 12 ans, pendant la semaine de relâche.

Surveillez les informations et le formulaire d'inscription qui sera disponible en février 2016.

Le Comité des loisirs a grand besoin de nouveaux bénévoles, vous pouvez vous joindre à notre équipe dès maintenant.

Il est primordial d'avoir l'appui de plusieurs bénévoles, pour nous aider à conserver les services offerts aux enfants et leur famille dans la municipalité, entre autres le SAE.

C'est agréable d'accueillir de nouveaux membres, ça nous apporte une énergie nouvelle, qui nous aide à poursuivre notre mission auprès des enfants et de leur famille.

Donc, si vous avez à cœur de conserver les services de qualités qui sont offerts dans votre municipalité, le Comité des loisirs a besoin de vous. Que ce soit pour quelques heures ou pour plusieurs activités, on a une place pour vous !!!



En janvier, les sous-comités se mettent en action. Entre autres, celui du SAE, donc pour les parents utilisateur qui aimeraient participer à l'organisation du service, je vous invite à communiquer avec Stéphanie Roy au 819-583-6201.

Nous aurons également à la fin janvier, notre première rencontre préparatoire pour la fête des voisins 2016. Pour que cette fête soit de retour cette année, nous avons besoin d'un coup de main. L'édition 2015 a eu lieu, même si notre équipe était plus petite, l'événement s'est bien déroulé et nous en sommes très heureux. Par contre, il est évident que ce fut très exigeant pour nous. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles pour cette fête, si vous êtes disponible, communiquer avec nous.



Sandy Bélanger, 819-583-3805 ou loisirsstececile@hotmail.com ou via Facebook



Nouvel arrivage de livres et de toutes nouvelles thématiques !

En novembre, la bibliothèque municipale de Sainte-Cécile a reçu **des centaines de nouveaux livres**. Parmi ceux-ci, des titres forts intéressants et des nouveautés fraîchement sortis de chez l'éditeur !

Notez également l'arrivée de **2 thématiques** pour enfants contenant des dizaines de magnifiques livres sur les **explorateurs et les moyens de transport**.

De plus, comme Noël arrive à grands pas, un présentoir a été préparé pour vous contenant un paquet de livres et d'albums à lire à vos tout-petits avant le dodo. Une belle façon de faire découvrir les joies de la lecture à vos enfants. Beaux moments en famille garantis !

Pour avoir une idée des titres reçus, visitez notre page Facebook ou passez nous voir pour être les premiers à profiter de ce nouvel arrivage de livres !

****** Vous trouverez dans ce bulletin municipal une copie de notre toute nouvelle brochure promotionnelle vous rappelant nos heures d'ouverture, nos coordonnées ainsi que les **services offerts gratuitement** à la bibliothèque. Prenez le temps de le lire !

Tournoi Hockey Bottine !

5 et 6 février 2016
St-Samuel Station

Pour inscriptions et informations :
Julien ou Sylvie
819-549-2729

Cantine sur place



Au profit et organisé par le comité OTJ St-Samuel



Cercle des Fermières Ste-Cécile de Whitton



Membres du CA: Lucie Champagne présidente + Colette Lavigne conseillère no 2 + Patricia Lacroix vice-présidente et Françoise Lapierre conseillère no 1 (absente: Véronique Poirier sec-trésorière)

Le 11 décembre a eu lieu le "party" du cercle des Fermières.

Belle soirée où les conjoints étaient aussi invités. La soirée s'est terminée en jouant à la bouteille et au baseball. On peut dire qu'on ne s'ennuie pas aux Fermières!

Activités en Janvier

Vous êtes toutes invitées à assister à la **rencontre du mois de Janvier, le 13 janvier** où il y aura élection de la Reine de l'année 2016. Bienvenue aux nouvelles!

Lundi 18 janvier, les fermières vous offrent une journée "spécial artisanat". On a des personnes ressources pour vous aider à réaliser des travaux d'artisanat, de tricot, couture, tissage. **Nouveau cette année! On vous enseigne à faire du**



"Fléché".

Activités en Février

Durant la semaine de relâche, les fermières tiendront des journées d'artisanat avec les jeunes de la municipalité, dans le cadre des journées intergénérationnelles.

Le Cercle des Fermières tient à vous souhaiter une Merveilleuse Année 2016!

Amour, Santé, Joie et un peu d'artisanat!

PS: Cercle des Fermières tient toujours son assemblée le 2^{ème} mercredi de chaque mois à la salle municipale située au 4557 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Whitton.

Concilier études et travail avant la période des fêtes : un défi collectif!

Sherbrooke, 30 novembre 2015 — Avec l'arrivée de décembre, la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) lancent une nouvelle campagne de sensibilisation à la conciliation études-travail. Plusieurs moyens sont présentement mis de l'avant pour rappeler l'importance de choisir un employeur conciliant et d'accorder la priorité aux études.

Décembre : période de pointe pour les étudiants

Le mois de décembre est une période sensible pour les jeunes qui concilient études et travail. À l'école, les dernières semaines avant le congé des Fêtes correspondent souvent à une période d'examens et de remise de travaux. Au travail, le jeune peut être tenté de se rendre plus disponible pour satisfaire son employeur qui a un plus grand besoin de main-d'œuvre à ce moment de l'année. C'est pourquoi le Projet PRÉE a choisi ce moment pour lancer un message clair aux parents, aux employeurs et aux étudiants : les études sont la priorité!

Quelques statistiques

- Au Québec, **43 %** des jeunes occupent un emploi en poursuivant leurs études au secondaire.¹
- En Estrie, **54 %** des élèves du secondaire et **83 %** des cégépiens étudient et occupent un emploi. Pour **80 %** des jeunes estriens qui occupent un emploi, la possibilité de modifier leurs disponibilités au travail en fonction de leurs études est un élément important quand vient le moment de choisir un employeur.²

Jechoisismonemployeur.com

Une nouvelle version du site jechoisismonemployeur.com a été mise en ligne tout récemment. « La mise en place de mesures de gestion facilitant la conciliation études-travail est essentielle afin d'assurer la réussite éducative de nos jeunes étudiants », explique Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE. Le site jechoisismonemployeur.com fournit à l'étudiant des conseils utiles afin de concilier études et travail. L'employeur conciliant, l'intervenant et le parent

¹ Source : Institut de la statistique du Québec

² Source : Bourdon, S. et Lessard, A. (2015). Évaluation des effets du programme Conciliation études-travail (CÉ-T) sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des élèves en Estrie. Rapport final. Sherbrooke : Centre d'études et de recherche sur les transitions et l'apprentissage (CÉRTA).

vont y trouver de l'information et des outils leur permettant de soutenir la conciliation études-travail. « Le site jechoisismonemployeur.com va continuer d'être une source de renseignements utiles lorsque la campagne de sensibilisation prendra fin », souligne Mme Bergeron coordonnatrice du Projet PRÉE.

Affiches dans les autobus de la Société de transport de Sherbrooke, message radio, publicités imprimées, communications aux employeurs conciliants font également partie des moyens utilisés pour diffuser le message. Une vidéo [Je choisis mon employeur](#) à l'intention des jeunes a aussi été produite et circulera dans les réseaux sociaux en décembre.

Desjardins, fier partenaire de la campagne Conciliation études-travail

Desjardins fait partie des employeurs de l'Estrie (ils sont plus de 500 employeurs dans plus de 650 milieux de travail), qui offrent des conditions favorisant la persévérance scolaire et la réussite éducative. Pour cet employeur, soutenir la campagne de sensibilisation études-travail allait de soi. « Chez Desjardins, nous sommes soucieux du fait qu'une main-d'œuvre qualifiée passe d'abord par la diplomation et la qualification. En tant qu'employeur conciliant, nous encourageons nos étudiants-employés à poursuivre leurs études par la mise en œuvre de conditions de travail souples et facilitantes. Nous croyons qu'il est profitable pour l'ensemble de la population estrienne d'être sensibilisée à l'importance de concilier études et travail auprès de la relève », soutient Denis Paré, président du conseil régional des caisses Desjardins des Cantons-de-l'Est.

La conciliation études-travail, c'est l'équilibre entre le temps accordé à un travail rémunéré et les études. On parle d'une bonne conciliation lorsque l'étudiant-employé donne sa priorité aux études et qu'il y consacre le temps nécessaire pour assurer sa réussite. Conciliation études-travail Estrie encourage la persévérance scolaire en sensibilisant les employeurs et les étudiants à l'importance de bien concilier les études et le travail. Occuper un emploi durant les études comporte des avantages. Il faut cependant trouver l'équilibre entre les études, les loisirs et le travail. C'est en agissant ensemble que nous pouvons créer un impact, dans l'intérêt de nos jeunes qui formeront la relève de demain. La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

Pour information : Josiane Bergeron
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)
Téléphone : 819 847-1610, poste 18875
Cellulaire : 819 574-3916
bergeronj@etsb.qc.ca



Calendrier 2016

4554, rue Principale
Ste-Cécile-de-Whitton
Téléphone (819) 583-0770
Courriel : munceilewhitton@axion.ca



JANVIER						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER						
D	L	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

MARS						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	J	V	S	
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

JUILLET						
D	L	M	J	V	S	
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
D	L	M	J	V	S	
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE						
D	L	M	J	V	S	
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
D	L	M	J	V	S	
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

☐ Collecte des encombrants : 27 mai et 23 septembre 2016

P.S. S'il y a des changements, un avis vous sera envoyé ou publié dans le bulletin municipal.